

Numéro 2, déc. 2023

ISSN 2960-2858

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>



Périodique : semestriel

No. 2, décembre 2023

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maitre-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maitre-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maitre-assistant, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.),

titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Histoire

- Ouollo Adama TOURÉ : **Ambitions personnelles et guerres : Aristagoras de Milet et le déclenchement des guerres médiques (500-492 avant notre ère)**13-32
- Fabrice OULAI : **Le regard platonicien sur la contribution des femmes dans l'armée grecque (V^e-IV^e siècles av. J. C.)**33-46
- Somolo Alain OKOUMAN : **Contribution à l'étude des politiques économiques de l'empire du Ghana (VIII^e-XI^e siècles)**47-64
- Massandjé FADIKA EPSE KANO : **Les femmes dans les conflits politico-militaires au Sosso et au Mali au XIII^e siècle**65-77
- Anzoumanan SYLLA : **Le jihad d'Askia Mohammed I^{er} contre le Yatenga : analyse d'une islamisation avortée**78-94
- Brice Aymard Legret DIBAHI : **Préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale : cas du traité de paix de Mohamed Gao (1591-1592)**95-105
- Mohamed Rassoul Laye TRAORÉ : **La célébration des *Ismus* à Daloa : entre renouveau et antinomie**106-129
- Yao Serge YOBOUE, Marius VIDO : **Maladies, médecins et remèdes dans le Bénin Méridional aux XVIII^e et XIX^e siècles**130-145
- Mamadi Noumtchè OUATTARA : **Histoire politique de Branam, un village Mo-Degha de la zone de Kintampo au Ghana : (1740-1966)**146-156
- Pori DIABATÉ : **Les rapports entre Sénoufo et Malinké à Tengréla (nord de la Côte d'Ivoire) : XVII^e siècle – 2009**157-172
- Jean Jacques ESSOH, Fernand Bouadou AMALAMAN : **L'organisation alimentaire au départ des missions des explorateurs français en Côte d'Ivoire à la fin du XIX^e siècle**173-190
- Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE : **Crises armées et besoins de santé des déplacés internes en côte d'ivoire (2002-2011)**191-201

Archéologie

- Kouamé Junior YAO : **Des rejets métallurgiques entre réemploi et destruction dans le département de Touba (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)**202-217

Sociologie - Anthropologie

- Abdoul Wahab CISSÉ : **La valorisation du patrimoine culturel de Saint-Louis : une nouvelle approche stratégique de l'offre touristique**218-229
- Daouda COULIBALY : **La résilience des Sénoufo de Korhogo en Côte D'Ivoire à travers le Poro communautaire**230-251
- Olivier P. Nguema AKWE : **La sacralisation du lutteur sportif au Gabon**252-269

Sara NDIAYE, Ameth BA : **Le prestige de l'ingénierie culturelle africaine dans un inventaire ethnographique pour une perspective souverainiste**270-288

Économie

Ahou Rachel KOUMI, N'Guessan Olivier KOUADIO, Yao Séverin DJEKET : **Redynamisation de l'économie agricole et accès au foncier : cas de la pisciculture dans le Haut- Sassandra**289-308

Yahaya Saïdou ABDOUL KADER : **L'économie africaine face aux défis de la mondialisation : réflexion sur les valeurs morales de l'économie africaine**309-321

Lettres – Sciences du langage et de la communication

François BIYELE : **La campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 à travers les articles du journal *Les dépêches de Brazzaville***322-347

Ibrahima SANGARÉ : **La nominalisation en espagnol et en dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire : approche comparée**348-359

Rasmata COMPAORE, W. Marie Cécile KABORE, Bibata YANOGO : **Le phénomène d'emprunt en situation de contact de langues au Burkina Faso**360-370

Rodrigue NDONG NDONG : **Les manières de dire le message socio-politique dans *Place du trop* cas de Naëlle Sandra Nanda**371-382

Philosophie

Adama MARICO, Daniel SISSOKO : **Les deux figures du théologien dans la pensée d'Averroès**383-397

Les femmes dans les conflits politico-militaires au Sosso et au Mali au XIII^e siècle

Massandjé FADIKA EPSE KANO

Enseignant-chercheur en histoire médiévale de l'Afrique occidentale
Université Alassane Ouattara, Bouaké
Département d'histoire
sabusy7791@gmail.com

Résumé

Cette étude vise à attester la présence des femmes dans l'histoire politico-militaire du Sosso et du Mali au XIII^e siècle. Il s'agit d'analyser le rôle des femmes dans les conflits et dans la naissance d'hégémonies politiques comme l'empire du Mali. Le travail qui s'appuie sur des sources orales imprimées et des sources arabes permet de vérifier que les femmes furent des actrices incontournables dans la lutte contre les esclavagistes et dans la guerre d'émancipation du Mandé.

Mots-clés : Sosso, Mandé, Afrique occidentale, conflits, esclavage, émancipation

Abstract

This study aims to attest to the presence of women in the political-military history of Sosso and Mali empires during the thirteenth century. This involves analysing the role of women in conflicts and in the birth of political hegemonies such as the Mali Empire. The work, which is based on printed oral sources and Arabic sources, makes it possible to verify that women were essential actors in the fight against slavers and in the war for emancipation of Mandé.

Key words: Sosso- Mandé - West Africa- conflicts- slavery- emancipation

Introduction

La promotion de l'égalité du genre est fondamentale pour une société qui veut réduire les inégalités, les discriminations en son sein. Si de nombreuses actions sont entreprises, dans ce sens, à travers le monde, les objectifs fixés ne sont pas atteints. La parité dans les instances de décision n'est pas comblée, notamment dans les États africains.

À l'occasion de la proclamation des droits des femmes le 8 mars 1911, ces dernières ont réclamé le droit de vote, le droit au travail, le droit à la formation professionnelle, l'abolition de la discrimination envers les femmes dans le travail et le droit d'avoir des responsabilités publiques (F. Kaudjis-Offoumou, 2011 : 15). Depuis lors, des avancées notables ont pu être constatées pour certains points de revendication dans certains pays. Mais il reste encore des progrès à accomplir. Les représentations féminines dans les instances de décision singulièrement dans la sphère

politique sont loin d'être pourvues. Or, l'on ne peut nier le rôle indéniable des femmes dans les luttes de libération nationale en Afrique.

Au début du XIII^e siècle, des femmes sosso participent à la rébellion déclenchée par Soumaworo connu aussi sous le nom de Soumangourou Diarisso ou de Soumangourou Kanté (1200-1235) contre les esclavagistes maures et soninkés au Ghana (Doumbi-Fakoly, 2003 : 51-54). Quelques années plus tard, des femmes mandenka ou malinké concourent à la victoire de Soundjata Kéita, à la guerre d'émancipation du Mandé, face au Sosso, deux royaumes dans la partie sahélienne de l'Afrique occidentale médiévale. Cependant, l'historiographie médiévale aborde très peu ces contributions féminines. Des historiens comme S. M. Cissoko (1966), M. Ly-Tall (1977), D. C. Conrad (1984, 2019), D. T. Niane (1985), Y. T. Cissé (1988), D. Diakité (2009) et S. Souleymane (2018), en étudiant les facteurs à l'origine de la fondation de l'empire du Mali face à l'hégémonie sosso, les agressions de Soumangourou Kanté et la bataille de Krina, font allusion aux actions de certaines femmes dans la lutte de libération du Mandé. Toutefois, ces travaux ne sont pas exclusivement consacrés à la participation des femmes dans les conflits en Afrique occidentale médiévale. D'où l'intérêt de ce travail basé sur des sources orales imprimées et des sources arabes.¹ Il est question d'expliquer le rôle des femmes dans la lutte de libération des peuples sosso et mandé.

Les réflexions portent sur l'implication et la détermination des femmes lors des préparatifs et au cours de ces conflits. Cela se décline en deux grands axes : le premier analyse le rôle des femmes sosso dans le conflit contre les esclavagistes et le second porte sur la contribution des femmes mandé dans la guerre d'indépendance de leur pays.

1. Expéditions punitives des Sosso contre les esclavagistes

Le royaume sosso anciennement royaume du Kaniaga (1076-1180) est situé au nord du pays mandé (M. Delafosse, 1972 : T.II :163). Province vassale du Ghana, le royaume est peuplé de Soninkés, des tenants des religions africaines véritablement opposés à l'Islam. Ce choix leur vaut la déportation à Sosso Daga, un village aménagé dans les monts mandé pour tous ceux de

¹ Les sources orales imprimées concernent les récits des griots traditionnistes ouest-africains à l'exemple de Wa Kamissoko, Fadigi Sissoko, Yamaru Jabaté, Kèlè Monson Jabaté, Jéli Kanku Madi Jabaté de Kéla, etc., recueillis, traduits et transcrits par des auteurs comme Djibril Tamsir Niane, Sékéné Mody Cissoko, Madina Ly-Tall, Youssouf Tata Cissé, Adama Konaré-Ba, Drissa Diakité, Doumbia-Fakoly, etc. Ces récits imprimés retracent et décrivent les conflits qui se sont déroulés dans le Sosso comme dans le Mandé. On y trouve quelques informations relatives aux actions des femmes. Les écrits arabo-berbères sont quant à eux, assez considérables et couvrent la période allant du VIII^e au XVI^e siècle. Mais pour cette étude, seuls ceux d'al-Idrisi publié dans J. Cuoq (1975) et Ibn Khaldun (1978) ont été retenus. Le premier fait mention de la pratique de l'esclavage par les Soudanais et le second évoque le royaume Sosso et sa supériorité face au Ghana dont il anéantit la domination politique et économique au XIII^e siècle.

leur condition afin d'y effectuer le travail forcé, tels des esclaves (Y.T. Cissé, 2015 : 31). Ainsi Dabi Kémoko Kanté, chef des forgerons y passe le reste de sa vie. A sa mort, sa fille d'après Doumbi-Fakoly (2003 :13) décide de réaliser son vieux rêve : le retour dans le Sosso pour y lever une armée de libération dirigée par son frère cadet. Ces troupes, ainsi constituées, comprennent des unités de femmes.

1.1. Démarches pour la levée d'une armée de libération par Kankuba Kanté

Kanku Kassia Kanté surnommée Kankuba « Kanku la grande » est la fille de Kémoko Kanté de Dabi, nom de la capitale du pays sosso. Elle est la sœur aînée de Soumangourou Kanté, futur roi du Sosso. A la mort de leurs parents à la fin du XII^e siècle, elle décide de prendre en main la destinée des déportés en mettant à la disposition de son frère une armée ayant pour principale mission leur indépendance vis-à-vis des esclavagistes. Ces asservisseurs, Maures, Soninké et Malinké, capturaient leurs semblables pour les vendre aux marchands arabo-berbères.² Au XII^e siècle, al-Idrisi (J. Cuoq, 1975 : 130) signalait cette pratique en ces termes : « Les habitants de Barisa, Silla, Takrur et Ghana razzient le pays des Lamlam et y font des captifs, qu'ils amènent dans leurs pays pour les vendre aux marchands qui se rendent chez eux [...] ». Ces peuples de l'Afrique occidentale médiévale, en majorité des Soninkés en ont fait une activité commerciale. Les personnes victimes provenaient de toutes ces contrées mais surtout du pays des Lamlam,³ situé au sud du Ghana.

L'asservissement auquel les forgerons sosso avaient été contraints au X^e-XI^e siècle pour refus de l'Islam, avait fini par modeler la personnalité de Kankuba Kanté. Très déterminée et pleine d'initiative, Kankuba prend la résolution de trouver les moyens nécessaires à la constitution d'une armée capable d'anéantir le Ghana et tous les partisans de l'esclavage. Ses démarches lui permettent d'obtenir une audience auprès du *fari*, souverain de Karatabougou, la plus grande et la plus riche chefferie du Mandé, située sur la rive droite du fleuve Niger (Doumbi-Fakoly, 2003 :9). La notoriété du roi et sa grande générosité y avaient conduit la sœur de Soumangourou.

Le *fari* (chef) de Karatabougou, après avoir consulté les membres de son conseil royal,

² L'esclave était considéré comme un produit de commerce tel que l'or, le sel, etc. Les Soudanais, précisément les Mandenka, enlevaient leurs semblables pour les vendre aux Soninké ou aux Maures soit pour écarter un potentiel rival de la succession au trône ou pour acheter du sel. Voir Y. T. Cissé, W. Kamissoko (1988 : 193). Le sel était une denrée très prisée pour sa consommation, son usage dans la conservation de certains aliments et la fabrication de produits thérapeutiques.

³ Il faut préciser que le Sosso ne correspond pas au pays des Lamlam. C'est au vu du récit de Al-idrisi, le premier auteur à l'avoir mentionné que nous situons cette région au sud du Ghana. D'après lui, dans ce pays, l'on a deux villes dont l'une se nomme Mallal que nous désignons sous l'appellation Mali localisé au sud du pays soninké. Sur les Lamlam, consulter I. Ba (2013 : 135-157).

donna une réponse positive à la demande de Kankuba. La raison qui favorisa cet accord est attribuée aux oracles. Dans les sociétés traditionnelles africaines, aucun acte n'était posé sans consulter les devins ou faire appel aux ancêtres. Outre cela, les croyances attribuaient aux souverains ou princes des dons surnaturels. Par ailleurs, ces gouvernants étaient des initiés, par conséquent, dotés d'une vision double. Les forgerons qui détenaient aussi la maîtrise du feu étaient tout autant des initiés. Ainsi, le roi de cette riche province du Mandé et la fille du chef des forgerons étaient tous deux des thaumaturges. D'après les divinités, de leur union intime, naîtra un garçon, d'une renommée plus grande que celle de son père, qui fera la gloire du Sosso et du Mandé (Doumbi-Fakoly, 2003 :12). Mais tous deux n'ignoraient pas l'interdit de mariage entre eux, lié à leur catégorie sociale : l'homme étant un noble et la femme une forgeronne, donc femme de caste. Aussi après trois années passées dans son palais sur son invitation, le souverain finit par accorder le retour dans le Sosso à ses hôtes dont Kankuba, son frère Soumangourou, leurs deux pères adoptifs et leurs servantes. Pour ce retour, ils furent accompagnés, à la demande du fari, d'hommes de confiance. Il s'agissait précisément de sept hommes dont trois *komotigui*^{5, 4}, des initiés, un maître de la parole et trois guerriers intrépides et expérimentés (Doumbi-Fakoly, 2003 :28). Ils avaient pour mission d'éduquer et de former l'enfant à naître de Kankuba Kanté à la culture et à l'art de la guerre malinkés. Comme l'avaient prédit les oracles, la jeune forgeronne portait l'enfant du *fari*.

Un mois après leur arrivée à Dabi dans la province du Sosso, Kankuba donna naissance à un garçon dont le prénom avait déjà été révélé par les devins. Il fut alors baptisé Fakoli avec pour nom de famille Dumbia. Les hommes envoyés par son père se mirent à la tâche. Fakoli reçut l'une des meilleures éducations et une formation d'initié. Sa mère, quant à elle, lui enseigna des secrets magiques de sorte qu'il fut doté d'une double vision, d'une double audition et de la faculté de dédoublement (Doumbi-Fakoly, 2003 : 45). Avec les chefs de guerre, il compléta son apprentissage pour devenir l'un des plus grands chefs de guerre du Sosso. Ces guerriers qui fondèrent des familles à Dabi, formèrent par la même occasion leur progéniture ainsi que d'autres jeunes gens du pays. Tous étaient désormais mis sous le commandement de Fakoli Dumbia sous les ordres de Soumangourou Kanté ayant succédé au chef de province, le *tunka*⁵ Ture Jafala à la fin du XII^e siècle. C'est grâce à ces forces que Soumangourou lutta contre les esclavagistes en faisant « la guerre depuis le Kakolodugu jusqu'à Dobrika [...] près de Konakiri », d'après D.

⁴ Le *Komo* dont les instructeurs sont désignés sous le nom *komotigui*, est une société culturelle et cultuelle secrète. C'est une école initiatique, un lieu d'instruction et d'éducation par excellence pour tous les Mandenka. C'est le garant de la transmission ancestrale.

⁵ *Tunka* ou *Tounka* ou souverain est l'un des titres portés par les rois du Ghana.

Diakité (2015 : 133), autrement dit du royaume du Ghana jusqu'au Mandé. Il put conquérir le Ghana et certaines localités du Mandé comme Koukouba, Batamba, Niani-Niani, Kamassiga et Kay (A.Konaré-Ba, 1983 : 40-41).

Ces faits d'armes n'ont été possibles qu'avec l'aide d'une femme dynamique et déterminée, Kankuba Kassia Kanté. Kankuba Kassia Kanté n'a certes pas pris part aux opérations mais elle est à l'origine de la formation des ressources humaines et des moyens matériels nécessaires à la levée de l'armée sosso. L'on ne peut être acteur dans des conflits, lancer des offensives ou préparer sa défense que si l'on dispose d'une armée. Cela a été réalisé grâce à elle. Ainsi, les démarches de la fille du patriarche de Dabi ont abouti ; l'objectif atteint : la constitution d'une armée composée de vaillants guerriers, mise à la disposition de son frère cadet qui devient, grâce aux conquêtes, roi du Sosso. D'ailleurs, c'est sous son règne que le royaume atteint son apogée (D. T. Niane, 1960 : 9). L'une des particularités de son armée était la présence de femmes.

1.2. Femmes secouristes et thaumaturges au sein de l'armée sosso

L'armée sosso mise sur pied par le biais de Kankuba Kanté pour le compte de Soumangourou Kanté comprend deux unités de femmes qui interviennent sur les champs de bataille : « La première était composée de jeunes femmes chargées de recueillir, de soigner les blessés et le cas échéant, de les achever pour ne pas les laisser tomber entre les mains de l'ennemi. La seconde comprenait une poignée de grands-mères initiées dont les pouvoirs magiques devaient, en cas de nécessité, permettre de décider de l'issue de la bataille » (Doumbi-Fakoly, 2003 : 56-57).

Le mobile à l'origine de la formation des forces armées du pays sosso, c'est la libération du peuple et la lutte contre les envahisseurs et les esclavagistes. Les troupes étant constituées, le roi du Sosso et frère de Kankuba, hanté depuis son adolescence, par les exactions subies par les esclaves chargés de l'extraction des minerais dans le campement de son père, décide de passer à l'offensive. Au début du XIII^e siècle, ayant le soutien total de Fakoli, son neveu, le Général en chef de l'armée, ainsi que celui des forgerons et des esclaves, il lance l'expédition contre le *Kaya Maghan*, le roi du Ghana et les esclavagistes (Doumbi-Fakoly, 2003 : 51).

La contre-attaque du souverain soninké est alors impitoyable. L'exacerbation des combats entraîne l'intervention des forces féminines, celles des femmes chargées de secours car des deux côtés, il y avait des blessés et des pertes en vies humaines. Il revient à ces jeunes femmes sosso de soulager les blessés en leur apportant leur assistance afin de les rendre actifs ; ce qui atténue le bilan. Mais lorsqu'elles jugent l'état des invalides, critiques et désespérés, elles sont alors

chargées de les éliminer. Le guerrier blessé ne doit pas être récupéré par l'ennemi car les risques sont énormes : désertion, dévoilement des secrets de l'armée voire des secrets d'Etat, etc. Cette mission capitale est confiée aux femmes dans l'armée sosso. Pendant qu'elles s'activaient, la lutte continuait âprement. Les combattants faisaient du corps à corps. L'armée sosso ayant perdu deux grands chefs de guerre, était désorganisée. Ce fut en ce moment « que la petite unité spéciale des grands-mères magiciennes décidèrent d'agir afin de sauver le reste des troupes », affirme Doumbi-Fakoly (2003 :59). Depuis leur position dans un angle du théâtre des opérations, elles firent des incantations qui produisirent d'énormes gouttes de pluie ayant pour effet de disperser tous les combattants dont chacun rejoignit son camp, s'éloignant du champ de bataille. Le reste de l'armée sosso était sauvée. C'est le rôle assigné aux femmes thaumaturges au sein de cette armée. Elles doivent, par leurs pratiques, éviter la défaite aux forces sosso au cours des batailles. C'est une grande responsabilité qu'elles assument avec virtuosité.

À la suite de cet épisode, les batailles s'enchaînèrent. Au fil des jours, le bilan s'alourdissait dans le camp du *Kaya Magan*. Ce fut la fin de la domination politique et économique du Ghana.⁶ Et, pour mettre fin définitivement à l'esclavage, Soumangourou décida de nouer une alliance avec les populations du Mandé qui en étaient très souvent victimes.

2. Lutte contre le Sosso pour l'indépendance du Mandé

Soumangourou propose un ralliement avec les rois du Mandé afin de mener la lutte contre les esclavagistes maures et soninkés (Y.T. Cissé, 2015 : 29). Mais sa démarche est rejetée par les chefs mandé qui sont de la catégorie des nobles.⁶ Pour eux, il n'est pas question de traiter avec un homme de caste, Soumangourou étant de la caste des forgerons, forgerons considérés par les nobles mandés comme une catégorie sociale d'un niveau inférieur (Doumbi-Fakoly, 2003 : 62-63). Le roi sosso, blessé dans son amour-propre, décide de détruire le pays mandé.

Celui qui triomphera de lui est Soundjata Kéita, futur empereur de l'empire du Mali. La victoire décisive du Mandé sur le Sosso, au cours de la bataille de Krina, est préalablement et minutieusement préparée avec la contribution significative des femmes à travers des directives données en amont et par le biais de l'espionnage.

2.1. Sollicitations et intrigues féminines pour le retour d'exil de Soundjata Keita

⁶ La plupart des sociétés ouest-africaines médiévales étaient des sociétés hiérarchisées, inégalitaires comprenant les nobles, les artisans appartenant à des castes et les esclaves.

Toumou Maniyan, Sogolon Kédjougou et Sogolon Kolonkan font partie des personnes qui œuvrent pour le retour d'exil de Soundjata, pour la libération du Mandé.

Soundjata, prince et futur empereur du Mali, est le fils de Naré Famaghan ou Magan Kon Fatta, roi d'une province mandé au sud de l'actuelle ville de Bamako (D.T. Niane, 1975 : 11) et de Sogolon Condé, dite Sogolon Kédjougou⁷. A la mort du roi, la reine-mère Sassouma Béréte, et son fils aîné Dankaran Touman fomentent des complots afin de l'écarter du trône. Pour mettre ses enfants à l'abri de méfaits de sa coépouse, Sogolon Kédjougou décide de s'expatrier (M. Ly-Tall, 1987 :41). Le lieu d'accueil est Mèma ou Nema.⁸ L'expatriation dure sept ans jusqu'à la prise de pouvoir de Soumangourou, aux alentours de 1200, dans la province du Sosso.⁹

Le royaume mandé avec pour capitale Niani fut terrorisé par le roi forgeron et ses troupes en réponse à l'affront qui lui avait été fait par les rois du Mandé. Devant les exactions, Tiramagan Traoré, chef de la confrérie des chasseurs de sa région et nouveau chef de la résistance face au roi sosso et d'autres dignitaires demandèrent l'avis des devins.¹⁰ Ceux-ci les exhortèrent à retrouver l'homme aux deux noms, l'héritier du trône, grâce auquel le pays mandé retrouvera sa liberté. Au moment où ces chefs s'interrogèrent sur l'identité de l'homme aux deux noms, Toumou Maniyan Kwaté répondit :

« De quel "homme-aux-deux-noms" peut-il s'agir enfin ! Ne tergiversez pas car il ne peut s'agir que de Magan Soundjata. C'est bien de Magan Soundjata qu'il s'agit. Il est actuellement installé à Nèma. Que n'allez-vous donc pas à sa recherche. Si vous n'allez pas à sa recherche, Soumaworo, en revenant la prochaine fois, emportera ce qui reste comme biens dans ce pays » (Y. T. Cissé et W. Kamissoko, 1988 : 135-136).

Toumou Maniyan Kwaté surnommée Jéli Musonin Tumu Maniyan (D. Diakité,

⁷ Kédjougou signifie « laideur ». Les récits oraux s'accordent à évoquer la difformité de cette femme.

⁸ Sur la carte de l'empire du Mali qui figure dans l'ouvrage de Y.T.Cissé et W.Kamissoko, Nèma se localise dans le Kaniaga à l'Ouest du royaume de Wagadou tandis que Mema est situé près du territoire susmentionné. D. T. Niane raconte que se trouvait dans cette province la cour d'un roi Tounkara ; il signale que les Tounkara et les Cissé de Ghana avaient des liens de famille. Tounka était le titre porté par les souverains de Ghana. Quant au second auteur, traditionnaliste, il affirme que Nèma, lieu d'exil de Soundjata Kéita était un Etat vassal de l'empire du Ghana. Nous retenons alors que le futur empereur du Mali avait trouvé refuge dans cet ancien empire. Pour Mamby Sidibé, Sékéné Mody Cissoko et Madina Ly-Tall, Mèma, dans la région de Ségou, fut le refuge de Soundjata Kéita. Cf. S. Sangaré (2018).

⁹ Après l'exil des forgerons Kanté à Sosodaga, leur province était administrée par un représentant soninké de Kayan Magan qui appartenait au clan Ture, dénommé Ture Jafala. Quelques mois après le retour des exilés, Kankuba Kanté et ses proches, Ture Jafala mourut. S'en suivirent d'après négociations entre les grands dignitaires de la province pour désigner le successeur. Finalement, les représentants des familles les plus anciennes choisirent Soumangourou comme le nouveau souverain probablement eu égard au rang de chef de province qu'a occupé son père avant d'être déporté. Voir à ce sujet Doumbi-Fakoly, *Fakoli, Prince du Mandé*(Récit historique), Paris, L'Harmattan, 2003, pp.35-37.

¹⁰ Dans les traditions africaines, lorsque les peuples étaient impuissants face à une situation donnée, ils avaient recours aux poseurs de cailloux et bien d'autres procédés pour leur révéler ce qui était caché, pour les aider à trouver des solutions.

2009 :133) ou Tountoun Manian est la sœur cadette de Doka devenu plus tard Balafasègè Kuyatè.¹¹ Ils étaient tous deux fils de Nyankoman Doka, le conseiller principal, le porte-parole et griot de Naré Magan Famaghan, le père de Soundjata. Nyankoman Doka fut l'un des éducateurs de Soundjata. Toumou Maniyan tout comme son frère font partie des maîtres et maîtresses de la parole. Leur rôle est d'instruire, d'éclairer, de galvaniser par la parole, les éloges, les exploits des héros, par l'évocation de faits passés. C'est la raison pour laquelle ils sont associés à tous les événements. La griotte Maniyan, en éclairant les notables sur la question de l'identité du sauveur du Mandé et en les encourageant par la même occasion à le retrouver contribue, en amont, à la guerre d'émancipation de son pays. Dans cet élan, elle prend la résolution d'accompagner la délégation en l'affirmant en ces termes : « Ce qu'un homme fait, une femme peut le faire aussi [...]. Puisque Doka est destiné à une autre mission, je me joins à la mission » (D. Diakité, 2009 :133).

Dans la première moitié du XIII^e siècle, Doka dit Balafasègè ou Balla Fasséké Kuyatè est envoyé par les dignitaires du Mandé comme chef de mission, à la tête d'une ambassade auprès de Soumangourou Kanté. Le but recherché était une alliance avec le roi sosso afin de faire régner la paix car le peuple mandenka était excédé par ses assauts.

Doka se trouvant dans le Sosso, une autre délégation est alors formée pour aller à la recherche de Soundjata Keita. Sa sœur Toumou Maniyan se porte volontaire ; ce qui lui permet d'être un témoin oculaire des faits et de les relayer au moment opportun. Mais au-delà de tout, le plus important à retenir, c'est la présence d'une femme au milieu d'une ambassade d'hommes chargés de découvrir le lieu d'exil du futur libérateur du Mandé hors du pays et de le ramener. La recherche qui dura deux mois, à travers différentes villes royales, fut fructueuse (C. Laye, 1978 :211). Les membres de la députation mirent en place une stratégie qui consista à exporter les produits locaux (les feuilles de baobab, le haricot, le gombo et le *soumbara*) pour les vendre sur les marchés visités. Ces condiments consommés par le peuple mandé devaient servir d'appât pour les connaisseurs que sont Soundjata Kéita et sa famille. Pour ce faire, l'étal était tenu par la griotte. C'est sur le marché de Mèma qu'eut l'aboutissement. Sogolon Kolonkan, la jeune sœur de Soundjata, venue s'approvisionner, fut attirée par les produits de son pays. Voulant satisfaire sa curiosité en posant des questions sur la provenance de ces produits, Maniyan trouva

¹¹ D'après D. Diakité (2009 :133), Doka, le griot de la famille royale, envoyée en ambassade auprès de Soumangourou Kanté pour négocier la paix, fut surpris par ce dernier, jouant du balafon. Le son et les paroles étaient si agréables que le roi sosso décida de retenir le griot afin qu'il veille sur son balafon tel l'épervier (sègè) qui veille sur lui-même le souverain d'où son *balafasègè* « l'épervier maître de mon balafon ». La prononciation donnera Balla Fasséké suivi du nom d'honneur *Ku y'an tè* traduisant les valeurs comme les secrets partagés, la confiance partagée, la loyauté et la fidélité. *Ku y'an tè* deviendra Kouyaté.

l'opportunité de se renseigner sur la présence de la jeune fille à Mèma. Avec les réponses obtenues, tous les membres de l'ambassade guidés par Sogolon Kolonkan découvrirent le lieu d'habitation du prince héritier (Y.T. Cissé, W.Kamissoko, T.I :1988 :138-139). Pleine d'initiative et très déterminée, Toumou Maniyan réussit ce challenge. Comme elle l'a affirmé, une femme peut réaliser les tâches confiées à un homme. Le rôle du griot, ou de la griotte, associé à une telle démarche est d'en être le porte-parole avec le discours et les expressions appropriés car ces entremetteurs sont reconnus comme les maîtres et maîtresses de la parole. Maniyan, sur le chemin de retour, entonna l'hymne à l'arc pour stimuler davantage celui qui était pressenti pour libérer le Mandé du joug du roi sosso (D. Diakité, 2009 :150). Ces actes ou ces faits d'une époque assez lointaine indiquent l'esprit d'initiative, l'audace, l'abnégation et les prises de décision de la femme. Participer activement à la recherche de Soundjata Kéita, après des années d'exil hors de son pays, l'accompagner par de vifs encouragements à venir combattre pour l'indépendance de sa patrie est la contribution de Toumou Maniyan à la guerre de libération du Mandé. Par cet acte, elle entra dans l'histoire. Comme elle, d'autres femmes contribuèrent, en amont, à la victoire du prince héritier. Il s'agit de sa mère et de sa sœur.

Avant son décès, Sogolon Kédjougou laissa des instructions à son fils afin de faciliter son retour. Femme thaumaturge, elle l'avisa de trois affronts qu'il devra surpasser en cours de route pour pouvoir triompher de Soumangourou Kanté (Y.T. Cissé, W. Kamissoko, T.I : 1988 :149). Ces vexations provinrent des camarades d'âge de Soundjata, à savoir les rois de Nienguema, de Tabon et de Sibi, royaumes situés sur la rive gauche du fleuve Niger, au nord du pays mandé (D.T. Niane, 1985 :156). Se rendant dans sa patrie pour la lutte de libération, il les visita successivement à l'effet d'avoir des alliés, une nécessité pour avoir les chances de vaincre l'armée sosso. Les paroles prononcées par chacun d'eux mettaient en doute la capacité du futur empereur du Mali de vaincre le roi sosso. A chaque propos, Magan Djata, prêt à répliquer, était retenu par sa sœur Kolonkan qui lui rappelait les consignes de leur défunte mère. Surpasser cette situation lui permit de rallier ses amis. Sogolon Kédjougou et sa fille Kolonkan intervinrent à ce niveau de la préparation du conflit. Un autre obstacle fut préalablement levé. Il s'agit de la traversée du fleuve Djoliba par Soundjata au retour de l'exil. En effet, la mère de Soundjata Kéita prépara le retour de son fils depuis leur départ du pays natal. D'après D. Diakité (2009 : 150-151) :

« Alors qu'ils partaient à l'exil, [elle] pensait déjà au jour où son fils prendrait le chemin du retour ! A l'aïeul des Somono que leur avait fait traverser le fleuve alors, elle avait remis son bracelet en or en disant : « Sansan Sagalon, nous partons d'ici pour survivre à une période difficile. Mon fils Jata que voici reviendra pour assumer l'héritage paternel. A son retour, il aura besoin de tes services. Ce bracelet, je te le donne, afin que tu te rappelles que désormais un

pacte nous lie ; un pacte que ne sauraient estomper ni le temps ni aucune des tentations de ce bas-monde ».

Pour rappel, Sogolon Kédjougou et ses enfants avaient fui le Mandé à cause des rivalités intestines et des menaces de mort autour du trône royal. Contrainte à l'exil avec sa progéniture, elle restait convaincue que ceux-ci reviendraient dans leur patrie. Il fallait alors prendre toutes les dispositions afin d'écartier quelque difficulté que ce soit, d'autant plus que l'ainé des enfants, Soundjata Kéita était le prince héritier. Sansan Sagalon est issu de la famille des pêcheurs Somono, des autochtones du Mandé. Il était chargé de gérer la traversée du fleuve à l'aide de pirogues. Ce pacte scellé ouvrit la voie de la patrie à Magan Djata ; car le moment venu, Sansan Sagalon autorisa, à lui et ses proches ainsi qu'à tous ceux qui le suivaient, le passage du Djoliba. Ainsi, c'est bien grâce à la prévoyance de sa mère que Soundjata retrouva la terre de ses ancêtres, cette terre sur laquelle il lui fut remis solennellement la conduite de la résistance face à l'armée SOSSO.

Une autre femme, Nana Triban, œuvra également pour le triomphe du Mandé.

2.2. Dévoilement des secrets de l'invincibilité de Soumangourou Kanté par Nana Triban

Nana Triban est la sœur consanguine de Soundjata Kéita. Elle est « connue aussi sous le nom de Diégué-Maniaba Souko ou Méniemba Souko » (S. Sangaré, 2018 :49). Nana Triban et Dankaran Touman sont des frères utérins, enfants de Sassouma Béréte, la coépouse de Sogolon Kédjougou. À la mort de leur père, Naré Famaghan, l'ainé Dankaran Touman, prit le pouvoir. Sa jalousie ainsi que la méchanceté de sa mère envers ses demi-frères obligèrent ces derniers à l'expatriation. Par la suite, les nombreuses agressions du roi sozzo contre les Mandenka poussèrent les dignitaires du royaume à donner en mariage à Soumangourou, la princesse Nana Triban, en signe d'alliance. Mais en réalité, le but recherché était l'espionnage en vue de découvrir les secrets de l'invincibilité du roi sozzo ; car « les secrets d'un homme, seule une femme peut les percer » (D. Diakité, 2009 : 133). Les échecs essuyés face à l'intrépide roi et ses troupes ont permis de mesurer l'ampleur de la situation. Pour les vaincre, la mise au point d'une stratégie était nécessaire. Soumangourou jusque-là invincible, devait posséder des secrets qu'il fallait découvrir. La personne susceptible de le faire était une femme qui pouvait éveiller chez l'homme, toute la sensualité avec ses atouts féminins et la ruse.

La cour royale opta pour l'espionnage. C'était une pratique en usage dans les États, dans les armées, au cours des préparatifs d'une guerre, pendant les conflits... Dans le cas de la lutte de libération du Mandé, Nana Triban fut choisie pour ce service. Pour éviter d'éveiller les soupçons, il fallait donner une princesse au Sozzo. C'était une mission périlleuse ; cependant la ~~pre~~ femme,

consciente de l'état désastreux dans lequel vivait son peuple, s'appliqua à l'accomplir. Cela ne se fit pas en un laps de temps. Soumangourou Kanté, un souverain très énergique aux pouvoirs surnaturels agissait avec vigilance. Nana Triban usa des moyens comme la prévenance, la cajolerie, la malignité et la patience pour atteindre son objectif (S. Sangaré, 2018 : 51). Elle finit par devenir la favorite du roi. En prétendant avoir de la haine pour son frère Soundjata, elle finit par instaurer la confiance. D. T. Niane (1960 : 107) affirme que Nana Triban encensa son époux au cours d'une nuit, par des propos qui pouvaient faire enorgueillir n'importe quel souverain :

« Dis-moi, ô toi que les rois nomment en tremblant, dis-moi Soumangourou, es-tu un homme comme les autres, es-tu l'égal des génies qui protègent les humains ? Nul ne peut soutenir l'éclat de tes yeux, ton bras a la force de dix bras, dis-moi, ô toi, roi des rois, dis-moi quel génie te protège afin que je l'adore moi aussi ».

Ces paroles attendrirent le roi sosso qui se lâcha en révélant à son épouse son *tana*¹² le secret mortel : l'ergot de coq blanc qui, en le touchant, le rendait vulnérable (D. T. Niane (1960 :117). La mission fut une réussite. Ce secret d'État dont la divulgation était préjudiciable au commandement militaire du pays (S. Sangaré, 2018 :52) venait d'être découvert grâce à la ruse d'une femme déterminée à libérer son peuple de la domination des Sosso. Les jours qui suivirent, Nana Triban et le griot de Soundjata Kéita, Doka dit Balla Fasséké s'enfuirent du royaume pour rejoindre leur patrie. L'espionne fit la révélation à son frère Soundjata. L'ergot de coq attaché à une flèche fut utilisé contre Soumangourou Kanté lors de la bataille décisive de Krina (S. Sangaré, 2018 :91). Cette dernière rencontre¹³ se fit précisément dans une vaste plaine en face du village de Krina, situé sur la rive gauche du fleuve Niger ou Djoliba, entre Bamako et Kangaba, au nord-ouest du pays mandé. Ce fut alors la fin du redoutable chef de guerre, le guerrier invincible. Grâce au secret dévoilé par Nana Triban, le royaume eut sa liberté, son indépendance et fit constituer en empire au XIII^e siècle en 1240.

L'espionnage réussi de Nana Triban fut déterminant dans la résolution de ce conflit, dans la victoire du Mandé sur le Sosso. Cet événement la fit également entrer dans l'histoire.

Conclusion

Cette étude montre le rôle déterminant des femmes dans les luttes émancipatrices des hégémonies politiques dans l'Ouest africain médiéval. Leur dynamisme était déjà repérable au plan politique, économique, social, culturel et militaire. À ce niveau-ci, leur contribution dans les préparatifs des conflits tant dans la libération du Sosso que dans celle du Mandé et leurs actions

¹² Le *tana*, en malinké, est le totem, l'interdit.

¹³ Cette bataille décisive a été précédée par de premières batailles, trois selon la plupart des auteurs. Voir à ce sujet, D. T. Niane (1985 : 156), S. M. Cissoko (1966).

sur le théâtre des opérations fut capitale. Le plan adopté par les femmes sosso aida positivement à combattre les esclavagistes maures et soninkés et à anéantir la domination politique et économique du Ghana.

Quant à l'œuvre et à la stratégie des femmes malinkés, elles furent décisives dans la guerre d'émancipation du Mandé contre les Sosso, à la suite de laquelle l'empire du Mali naquit. Grâce à ces actions fortes, les femmes furent associées à la gestion des affaires sous les Mansa.

La promotion de l'égalité des genres avait été amorcée depuis cette époque lointaine dans l'Ouest-africain même si, par la suite, il y'eut des ruptures avant de connaître une nouvelle impulsion dans nos sociétés actuelles. Aussi, ce travail représente en perspective un exorde à la recherche et à l'analyse de sources historiques révélant les œuvres, les exploits des femmes.

Au final, cette analyse préconise davantage la valorisation de la femme à tous les échelons, eu égard à son rôle historique à travers sa participation dans les relations internationales.

Références bibliographiques

Sources

Sources écrites

AL-IDRISI in Joseph CUOQ, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle (Bilad Al-Sudan)*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

IBN KHALDUN, 1978, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de L'Afrique septentrionale*, T2, Paris, librairie orientaliste, Nouvelle édition.

Sources orales imprimées

CISSE Youssouf Tata, 2015, *La charte du Manden, T.I : Du Serment des chasseurs à l'abolition de l'esclavage (1212-1222), d'après les récits de Faguimba Kanté et Lassana Kamissoko*, Lisbonne, Triangle Dankoun.

CISSE Youssouf Tata, KAMISSOKO Wa, 1991, *La grande geste du mali, T.II : Soundjata, la gloire du Mali*, Paris, Karthala et Arsan.

CISSE Youssouf Tata, KAMISSOKO Wa, 1988, *La grande geste du mali, T.I : desorigines à la fondation de l'empire*, Paris, Karthala et Arsan.

CONRAD David, 2019, « The Epic of Sumanguru Kanté. Narrated by Abdoulaye Sako », *The Journal of African History*, Cambridge University Press, Vol. 60, No. 2.

CONRAD David, 1984, « Oral sources on links between Great States : Sumanguru, servile lineage, The Jariso and Kaniaga », *History in Africa*, Cambridge University Press, vol.11.

DIAKITE Drissa, 2009, *Kuyatè, la force du serment. Aux origines du griot mandingue*, Paris, L'Harmattan.

DIETERLIN Germaine, SYLLA Diarra, SOUMARE Mamadou et al., 1992, *L'empire de Ghana : le Wagadou et les traditions de Yérééré*, Paris, Karthala-Arsan.

DOUMBI Fakoly, 2003, *Fakoli, Prince du Mandé (Récit historique)*, Paris, L'Harmattan.

Laye Camara, 1978, *Le maître de la parole. Kouma lâfôlô kouma*, Paris, Plon

LY-TALL Madina, CAMARA Seydou, DIOUARA Bouna, 1987, *L'Histoire du Mandé d'après Jéli Kanku Madi Jabaté de Kéla*, Paris, SCOA.

« La charte de Kurukan Fuga », 1998, *Radio Rurale de Guinée*, Atelier Régional de concertation entre traditionalistes mandingues et communicateurs des Radios Rurales, Guinée.

SIDIBE Mamby, 1959, « Soundiata Keita, héros historique et légendaire, Empereur du Manding », *Notes africaines*, N°82.

Bibliographie

BA Idrissa, 2013, « Les Lamelam au miroir des sources arabes éthnonymie et représentations (X^e-XIV^e siècle) », *Islam et Sociétés au Sud du Sahara*, N°3, Les Indes Savantes

CISSE Ahmed-Tidjani, 1988, *Le tana de Soumangourou*, Paris, Nubia.

CISSOKO Sékéné Mody, 1966, *Histoire de l'Afrique occidentale, Moyen Age et Temps Modernes*, Paris.

CUOQ Joseph, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle (Bilad Al-Sudan)*, Paris, CNRS.

DELAFOSSÉ Maurice, 1972, *Haut-Sénégal-Niger, TII : L'Histoire*, Paris, Maisonneuve et Larose.

KAUDJIS-OFFOUMOU Françoise, 2011, *Femme, genre et pouvoir en Afrique*, Paris, NEI/CEDA.

KI-ZERBO Joseph, 1982, *Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain*, Paris, Hatier.

KONARE-BA Adam, 1983, *Sunjata, le fondateur de l'empire du Mali*, Abidjan, NEA.

LY-TALL Madina, 1977, *Contribution à l'histoire de l'empire du Mali, XIII^e-XVI^e siècle : limites, principales provinces, institutions politiques*, Abidjan, NEA, 1 vol.

MONTEIL Charles, 1968, *Les empires du Mali, Etudes d'histoire et de sociologie Soudanaises*, Paris, Maisonneuve et Larose.

NIANE Djibril Tamsir, 1985, « Le Mali et la deuxième expansion mandingue » *Histoire générale de l'Afrique, T.IV : l'Afrique du XII^e au XVI^e siècle*, Paris, UNESCO/NEA, p.141- 196.

NIANE Djibril Tamsir, 1975, *Le Soudan Occidental aux temps des grands empires, XI^e-XVI^e siècle*, Paris, Présence Africaine.

NIANE Djibril Tamsir, 1975, *Recherches sur l'Empire du Mali au Moyen Age*, Paris, Présence Africaine.

NIANE Djibril Tamsir, 1960, *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence africaine.

SANGARE Souleymane, 2018, *La bataille de Krina ou le triomphe de Soundjata*, Paris, L'Harmattan.